

N° 16 – MARS 2013

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### DONNÉES FISCALES SUR LES PERSONNES PHYSIQUES : ÉVOLUTION 2003 – 2009

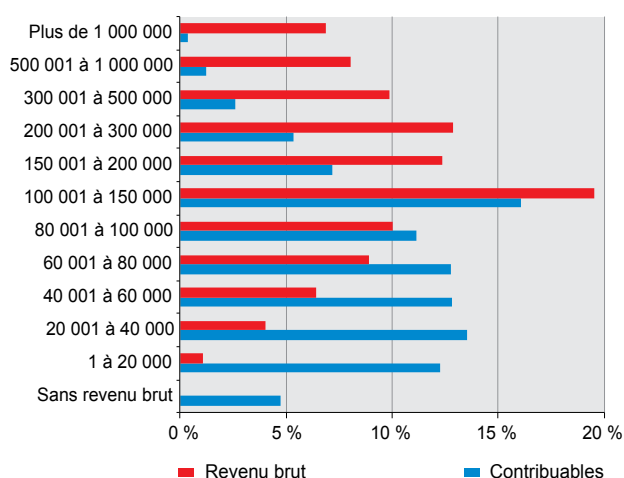
En 2009, le total des revenus bruts perçus par les 217 100 contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO), soit la très grande majorité des contribuables résidant sur le territoire du canton de Genève, atteint 21,7 milliards de francs. Le revenu annuel brut médian – valeur pour laquelle la moitié des observations lui sont inférieures, l'autre moitié supérieures – de l'ensemble des contribuables IBO s'élève à 70 324 francs.

Près de 5 % des contribuables ne déclarent aucun revenu. A l'opposé, du côté des hauts revenus, les quelque 2 % de contribuables qui déclarent plus de 500 000 francs par an cumulent 15 % du total des revenus.

En 2003, date de disponibilité des premières données comparables, le revenu annuel brut médian s'élevait à 67 501 francs. Il s'accroît donc de 4 % entre 2003 et 2009, soit une progression de 0,7 % par an en moyenne.

L'évolution n'est cependant pas la même à tous les niveaux de l'échelle des revenus. Si le revenu des 10 % de contribuables les plus aisés augmente de 12 % au cours de cette période, celui des 10 % de contribuables les moins aisés recule de 35 %.

Répartition des contribuables et du revenu annuel brut, selon la classe de revenu, en 2009  
En franc Canton de Genève



Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

Dispersion du revenu annuel brut, de 2003 à 2009  
En franc Canton de Genève

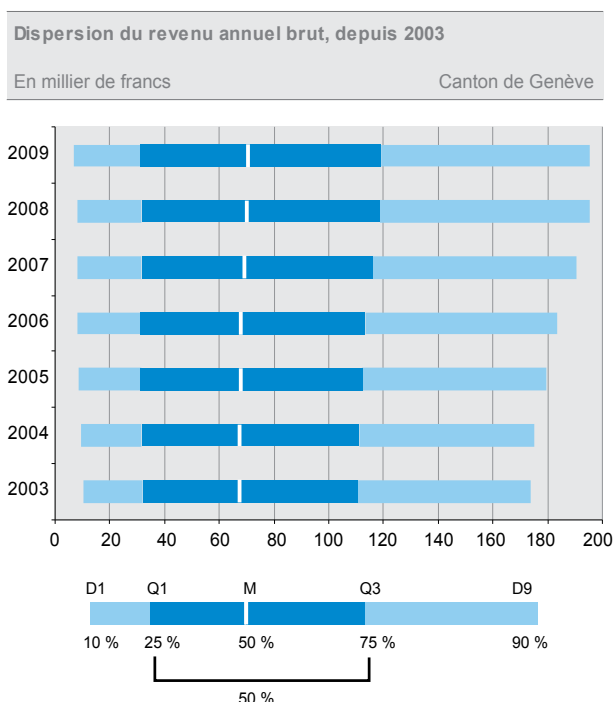
Année	1 <sup>er</sup> décile	1 <sup>er</sup> quartile	Médiane	3 <sup>e</sup> quartile	9 <sup>e</sup> décile
2003	10 241	32 084	67 501	110 512	173 639
2004	9 525	31 578	67 278	111 031	175 262
2005	8 585	31 319	67 711	112 295	179 710
2006	8 028	31 168	67 822	113 237	183 264
2007	8 057	31 658	69 254	116 182	190 289
2008	8 192	31 696	70 015	118 482	195 495
2009	6 651	31 156	70 324	119 024	195 233

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

## ÉVOLUTION DES REVENUS DEPUIS 2003

En 2009, le revenu annuel brut médian de l'ensemble des contribuables IBO du canton de Genève atteint 70 324 francs. Ce montant est de 4 % supérieur à sa valeur de 2003 – date de disponibilité des premières données comparables – soit une progression de 0,7 % par an en moyenne.

Si le centre de la distribution (revenu médian) progresse légèrement, les extrémités évoluent de manière plus marquée. Le revenu des 10 % de contribuables les moins aisés (premier décile – D1) recule de 35 % entre 2003 et 2009, passant de 10 241 francs à 6 651 francs. L'une des causes est l'accroissement du nombre de contribuables ne déclarant aucun revenu : de 7 518 en 2003, ils sont 10 243 dans ce cas en 2009. Il s'agit surtout de jeunes adultes, étudiants pour la plupart. En écartant les contribuables sans



Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT

revenu du calcul, le constat reste quasiment similaire : la valeur du premier décile diminue, de façon cependant moins marquée (- 12 %).

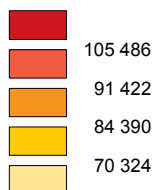
Le recours aux données fiscales pour analyser les revenus comporte des limites liées à la nature même de la source et aux définitions utilisées. Cela influe surtout sur les bas revenus et empêche de tirer des enseignements sur le plan de la pauvreté.

- La notion de contribuable, telle qu'utilisée dans la logique fiscale, est différente de la notion de ménage. Ainsi, des contribuables dont le revenu est faible, voire nul, ne vivent pas nécessairement dans des ménages pauvres. Par exemple, un étudiant adulte vivant chez ses parents peut bénéficier d'un niveau de vie élevé tout en percevant un revenu nul sur le plan fiscal.
- Les revenus pris en compte se bornent aux revenus fiscalisés. Certains revenus ne sont pas enregistrés, à l'exemple des prestations complémentaires à l'AVS. Ainsi, les revenus « réels » des contribuables qui reçoivent de telles rentes sont supérieurs aux revenus pris en compte ici.

A l'opposé, le revenu des 10 % de contribuables les plus aisés (neuvième décile – D9) s'accroît. Il progresse de 12 % entre 2003 et 2009, passant de 173 639 francs à 195 233 francs. L'augmentation atteint même 16 % pour les 5 % les plus riches. Ces hausses sont principalement dues à l'évolution des revenus d'exploitation et des revenus salariaux. Les revenus de la propriété ne progressent que faiblement sur cette période.

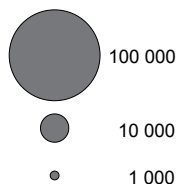
De ce fait, l'écart entre les contribuables situés aux extrêmes se creuse entre 2003 et 2009. Le rapport entre le premier et le neuvième décile, qui est une mesure usuelle des écarts de revenus, s'accroît, passant de 17 à 29 entre 2003 et 2009. Cela signifie qu'en 2009, le revenu annuel brut des 10 % des contribuables les plus aisés est au moins 29 fois supérieur à celui des 10 % contribuables dont les revenus sont les plus faibles.

**Revenu annuel brut médian, en franc (2)**

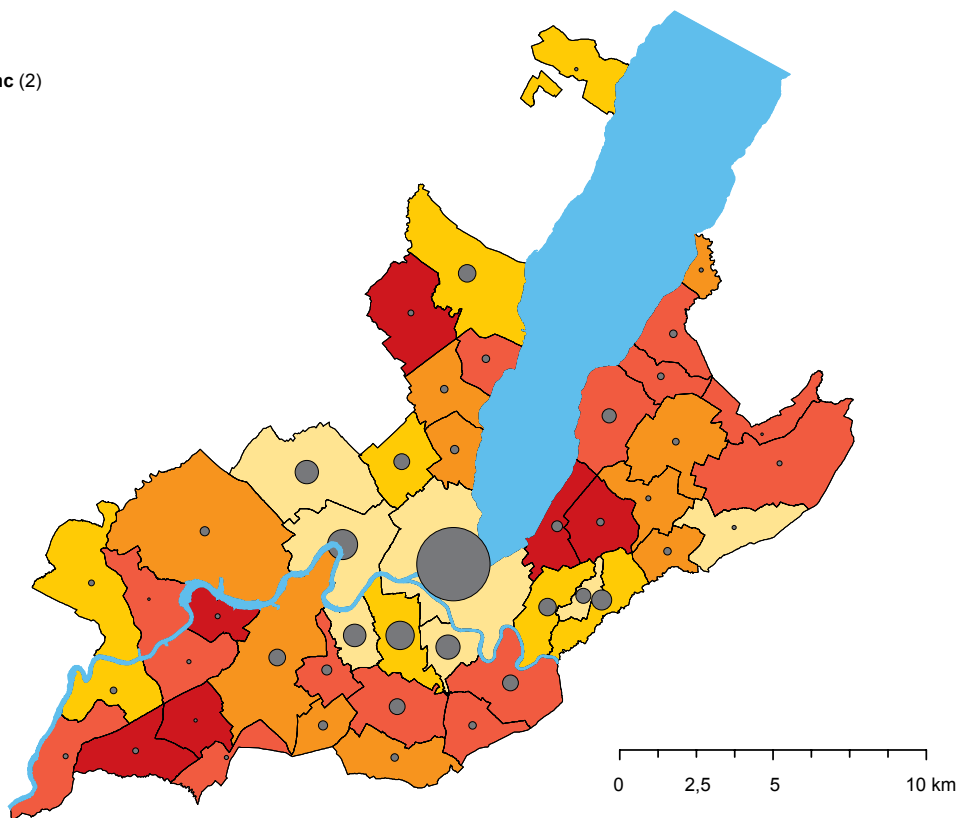


Canton: 70 324 francs

**Nombre de contribuables**



Canton: 217 142



(1) Contribuables personnes physiques imposées au barème ordinaire retenus par l'OCSTAT.

(2) La médiane correspond à la valeur pour laquelle la moitié des observations lui sont inférieures, l'autre moitié supérieures.

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT • Fond de carte : SEMO

**ÉVOLUTION PAR COMMUNE DE DOMICILE**

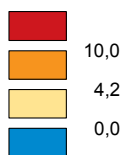
En 2009, huit communes, souvent petites puisqu'elles ne représentent ensemble que 3 % des contribuables, affichent un revenu annuel brut médian supérieur à 100 000 francs. En tête, la commune d'Aire-la-Ville (120 170 francs), puis, par ordre décroissant, viennent les communes de Vandoeuvres, Avusy, Collex-Bossy, Coligny, Laconnex, Cartigny et Corsier.

A l'autre bout du classement, sept communes affichent un revenu inférieur au revenu médian cantonal (70 324 francs). Tout en bas de l'échelle se trouve Presinge, dont le revenu annuel brut médian des contribuables y résidant – influencé par la présence d'un établissement médico-

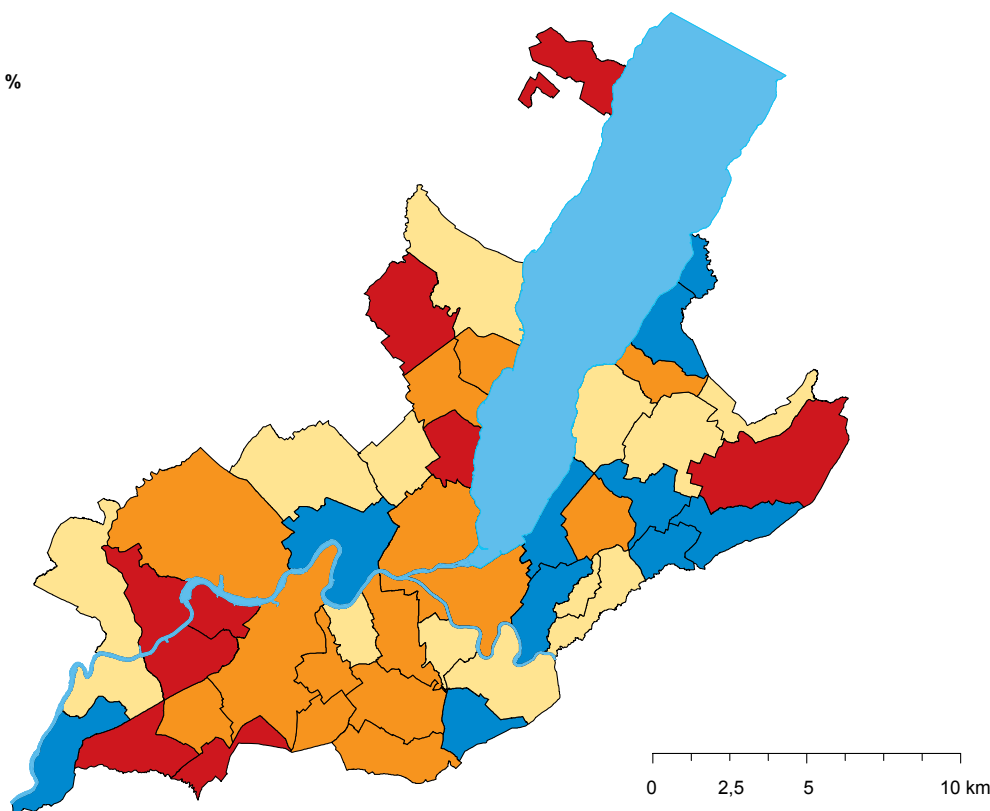
social (EMS), dont les résidents déclarent en général de bas revenus – se monte à 61 044 francs. Viennent ensuite Vernier, la ville de Genève, Onex, Chêne-Bourg, Carouge et Meyrin, soit des grandes communes, qui groupent près des deux tiers des contribuables.

A noter qu'en ville de Genève, des écarts sensibles sont présents entre les différents quartiers. Le revenu médian varie de 54 000 francs dans le secteur *Pâquis-Navigation* à 82 000 francs dans le secteur *Florissant-Malagnou*. Ce dernier montant reste cependant largement inférieur à ceux des communes qui présentent les revenus les plus élevés.

Variation entre 2003 et 2009, en %



Canton: 4,2 %



(1) Le revenu médian correspond à la valeur pour laquelle la moitié des observations lui sont inférieures, l'autre moitié supérieures.

Source : Administration fiscale cantonale / OCSTAT • Fond de carte : SEMO

La structure des ménages constitue un facteur explicatif des écarts de revenus. En effet, plus la proportion de contribuables mariés – contribuables dont les revenus sont plus élevés que ceux des célibataires – est grande, plus le revenu médian a tendance à être élevé. La part de contribuables actifs – qui tirent la majorité de leurs ressources de leur activité professionnelle et qui ont en général des revenus supérieurs à ceux des contribuables inactifs – influe également sur le niveau de revenu, mais de façon moins marquée.

Entre 2003 et 2009, le revenu médian diminue dans 10 des 45 communes du canton. Parmi celles-ci, seules Vernier et Chêne-Bougeries figurent parmi les plus peuplées. Ces 10 communes représentent 13 % de l'ensemble des

contribuables. A l'opposé, des progressions supérieures à 10 % sont enregistrées dans 9 communes qui ne rassemblent que 2 % des contribuables. Il faut noter que, dans les petites communes, le départ ou l'arrivée de quelques gros contribuables peut fortement influencer sur le revenu médian de la collectivité.

Le classement des communes ne se trouve malgré cela que peu modifié dans le temps. A l'exception de Presinge, qui est la commune avec le plus faible revenu médian en 2009, les six autres communes avec les revenus les plus faibles sont les mêmes en 2009 qu'en 2003. Par ailleurs, les huit communes les plus aisées en 2009 étaient déjà dans le « top douze » en 2003.

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

Les informations sur les *revenus et la fortune des ménages* constituent un sous-domaine du domaine 20 *Situation économique et sociale de la population*.

Les tableaux, cartes et graphiques, ainsi que la méthodologie sont accessibles à l'adresse Internet :

[http://www.ge.ch/statistique/domaines/20/20\\_02/apercu.asp](http://www.ge.ch/statistique/domaines/20/20_02/apercu.asp)